

Fiche 4 OPEN

Taux de TVA à 10 %

Depuis le 1er janvier 2014, les taux de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sont modifiés, selon la loi de finances rectificatives pour 2013 (publiée au *Journal officiel* le 30 décembre 2013) :

- Le taux intermédiaire, qui concerne notamment la restauration, la vente de produits alimentaires préparés, les transports, les travaux de rénovation dans les logements anciens, est relevé de 7 % à **10 %**

<http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/actualites/00891.html>

Il est donc nécessaire d'appliquer cette nouvelle mesure fiscale dans notre PGI.

Le plus simple pour cette opération est de modifier ou d'adapter :

- **Les comptes de TVA du Plan de comptes créés pour la TVA à 7 %**
- **Les comptes de taxes liés**
- **Les codes de taxes liés**

Pour essayer de résumer le travail à faire, on pourra partir du tableau ci-dessous et en profiter pour établir un bon paramétrage.

Configuration possible des comptes de TVA dans le plan de comptes							
Taux de TVA	TVA Collectée (ventes)	TVA Déductible (achats)		TVA en attente		TVA Intracommunautaire	
		Sur Immobilisations	Sur Autres Biens et Services (ABS)	Sur prestations achetées	Sur prestations vendues	TVA due	TVA sur acquisitions
10,00 %	445714		445664	445864	445874	445240	4456624

Respecter la même démarche que pour la Fiche 3 OPEN Création du taux de TVA à 20,00 %